



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6040263

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 9/04/2026 16H49 C:000032 I:32388
V/REF : 1059241
V/Email reçu le Jeudi 09/04/2026 à 16H49

SEMCODA
AGENCE BRESSE DOMBES
28 RUE DE LA GRENOUILLERE
CS 81050
01000 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 1699-3348
IMMEUBLE : VILL'HARMONY
470 CHEMIN DES SARDIERES
01000 BOURG EN BRESSE

Feillens, le 15 Avril 2026

Référence Marché: M_230717001-1

LOCALISATION : 470 CHEMIN DES SARDIERES - BOURG EN BRESSE - M/MME KADAR : 0659857539
0952317388 - LOGT 1004 - RDC

MOTIF : INTERVENIR POUR REMPLACER CHAUFFE EAU 250 LITRES AVEC GROUPE SECURITÉ
PL00064 - PL00096 - PL0001

Donneur d'ordre : M. R RICHONNIER

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur cumulus.

LE 10 AVRIL 2026 A 13H30

DÉPOSE ET MISE EN DÉCHARGE DU CHAUFFE EAU EXISTANT

FOURNITURE ET POSE D'UN CHAUFFE EAU 250 LITRES AVEC GROUPE DE SÉCURITÉ

RACCORDEMENT DE L'ENSEMBLE

CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT

OBSERVATIONS :

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie et d'électricité (poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, perceuse, tronçonneuse, métrix, etc).

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).

Réalisation du travail, conformément aux règles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritits (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

1,00	PL00001-Forfait déplacement	2	46,80	46,80
1,00	PL00064-Rempl.groupe sécurité s/chauf.	2	36,40	36,40
1,00	PL00097-FP.Chauffe-eau mural 250L	2	676,00	676,00

SERVIMO BOURGOGNE - SAS au capital de 15 000 €

550, route de Ternant – 01570 FEILLENES

RCS. BOURG EN BRESSE 798.123.030 - TVA intracommunautaire FR53798123030

Tél : 03 85 20 30 60 - bourgogne@servimo.fr



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6040263

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

TOTAL H.T.	759,20
T.V.A. a 10,00%	75,92
TOTAL T.T.C.En EURO	835,12

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 1059241 du 09/04/2026

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr ; isabelle.fredet-lancioli@semcoda

Lieu d'intervention

MR KADAR Abdellah

MME KADAR Fatna

470 Chemin des Sardières

01000 BOURG EN BRESSE

Référence de la Demande

N°: 898 349 du 09/04/2026

THCPLOPP Tvx hors contra Plomberie Partie privat. 1

01-EE-2224-ENT-61513100

Téléphone : 06.59.85.75.39 / 09.52.31.73.88

03348-00001-00001-00004 H / Type 4 / RDC

Date entrée: 21/04/2017

Délai

Date limite exécution : 24/04/2026

Observations

Intervention Vendredi 10/04/2026

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
PL00064 Remplacement d'un groupe de sécurité sur chauffe-eau Compris raccordement évacuation	1,00	36,40	36,40	3,64	40,04
PL00096 Chauffe-eau Mural, à résistance stéatite avec protection anode magnésium, raccord diélectrique fourni, compris siphon et groupe de sécurité 200 litres	1,00	624,00	624,00	62,40	686,40
PL00001 Forfait de déplacement	1,00	46,80	46,80	4,68	51,48

Total H.T.	707,20
Total TVA	70,72
Total TTC	777,92

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par FRADET LANCIOLI Isabelle le 09/04/2026

Le Responsable
Nom et Signature

Le Responsable d'Agence
Romuald RICHONNIER

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE

EDN6



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☒ Maison ou immeuble individuel ☐ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **470 Chemin des Sardières 01000 BOURG EN BRESSE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le **09/04/2026**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1059241